

**BULLETIN  
MUNICIPAL**

**JANVIER 2022**

9, rue du château

19510 Meilhards

Tél.05 55 98 34 34

[mairie.meilhards@orange.fr](mailto:mairie.meilhards@orange.fr)

[www.meilhards.fr](http://www.meilhards.fr)



P.2

LES BONNES ADRESSES

P.3

LE MOT DU MAIRE

P.4 - 9

LES COMPTES  
COMMUNAUX

P.10-11-12

LES COMMISSIONS

P.13-14-15-16

LES INFORMATIONS

P.17

LA VIE COMMUNALE

P. 18 -19-20-21

LE PAYS D'UZERCHE

P. 22-23-24

L'ÉCOLE

P.25-26-27-28-29-30

ÇA S'EST PASSÉ  
À MEILHARDS

P.31

NOS AGRICULTEURS À  
L'HONNEUR

P.32-33

NOTRE MISS LIMOUSIN

P.34

L'ÉTANG DE LA BESSE

P.35

LES DATES À RETENIR

**ÉPICERIE COMMUNALE**

Le Bourg - 05 55 73 13 08

**« CHEZ MICHEL » BAR RESTAURANT**

Presse -pain - rue du Château  
Tel. : 05 55 98 26 95

**CUISINIER/TRAITEUR**

Olivier LAVAURE  
4 bis, place du Monument  
Tel. : 06 13 65 76 51  
05 55 73 41 26  
olivierlavaure@hotmail.fr

**GAEC DUFAURE**

pain cuit au feu de bois -Fabrication de salaisons et conserves de porcs élevés à la ferme  
Le Malauzieux  
Tel : 05 55 98 31 70  
06 83 71 44 69

**ARTISAN/BOULANGER**

Thierry DUFAURE  
Le Malauzieux  
Tel. : 06 79 96 59 58

**MARCEL BOUTTIER**

Apiculteur - Le Breuil  
Tel. : 05 55 98 20 60  
06 23 63 11 15

**GASTON CIBLAT**

Le beau et bon miel !  
Le Mazerbourg  
Tel. : 05 55 98 31 82



**PHILIPPE JUILLE**

Apiculteur  
Les Plans Tel. : 06 78 51 54 42

**L'COIFFE**

3, place du Monument  
Tel. : 05 55 98 89 17

**LES CISEAUX D'ANGELIQUE**

Coiffure mixte et enfants  
Le Breuil -Tel. : 05 55 98 03 01

**STÉPHANIE GUICHARD**

Naturopathe -Thérapeute des émotions – Méthode E.F.T.  
Atelier«Fabriquer soi-même»  
Tel. : 06 23 54 03 06

**INFIRMIÈRE**

MARIE-JOSÉ DUBERNARD  
3, place du Monument  
Tel. : 05 55 98 35 89

**LES SOINS DE LISOU**

«Bien dans son corps»  
Ste Radegonde  
Tel. : 07 86 21 80 44

**TONIKO INK TATOUAGE**

Sur R.D.V. - Tel. : 06 12 89 16 98

**GARAGE PATRICK DAUDE STATION SERVICE**

Dépôt de gaz  
17, rue des Monédières  
Tel. : 05 55 98 35 10  
06 08 02 32 59

**TAXI PATRICK DAUDE**

24h/24 & 7j/7  
Transport de malades assis  
Tel. : 05 55 98 35 10

**GARAGE ALOZY**

Le Breuil  
Tel. : 05 55 98 65 33

**GARAGE LUCIEN FARGES STATION DE LAVAGES AUTOMOBILES**

La Plantade sud : Direction Masseret  
Tel. : 05 55 73 47 91  
06 43 86 99 18

**MACHINES AGRICOLES**

Claude DELMOND - La Roussille  
Tel. : 06 87 44 45 73

**ARTISAN/PLOMBIER/ CHAUFFAGISTE – PASCAL DAMÈME**

Impasse des pièces serrées  
Le Chatenet  
05 55 98 65 38 – 06 61 90 87 51  
pdameme@free.fr

**AYMERIC NANOT – TRAVAUX PUBLICS**

Locations d'engins avec/sans chauffeur/Petite maçonnerie - Entretien espaces verts  
Le Breuil  
Tel. : 06 82 30 05 32  
05 55 98 07 03  
aymeric.nanot@hotmail.fr

**STÉPHANE CHÈZE MAÇONNERIE RESTAURATION – DALLAGE**

Le Breuil  
Tel. : 06 83 39 87 29  
stefpej@orange.fr

**MARC MILLON ARTISAN CARRELEUR**

Vente et pose de carrelages  
Chape fluide – Plancher chauffant & rafraîchissant – Applicateur agréé «La Chape Liquide »  
Tel. : 05 55 98 69 79

**MENUISERIE/COUVREUR/ ALEXANDRE DUCLOUX**

Le Bourg  
Tel. : 05 87 45 00 27  
06 62 68 09 93

**BOB ARBER**

Services aux particuliers  
Petit bricolage  
Tel. : 05 55 97 13 07

**KUILDER JACOB ARKO**

Rénovation & Petits travaux  
Les Renardières  
Tel. : 05 55 73 19 09  
09 62 51 11 32  
arkorenovation@orange.fr

**JEAN- FRANÇOIS JUST FUNÉRAIRE PLUS**

Concepteur – Fabricant  
Tel. : 06 99 57 14 07  
jeanfrancois.just@gmail.com

**ARCHITECTURE INTÉRIEURE**

Bruno DUJARDIN  
Las Bordas  
Tel. : 06 45 47 85 29  
bruno.dujardin@archi.interieure.eu

**PAYSAGISTE OLIVIER NEGRERIE**

Entretien-Aménagements  
Parcs et jardins  
Le Bourliataud  
Tel. 05 55 73 43 84

**NOUVELLE VILLE**

Décorateur urbain  
Le Bourliataud  
Tel. : 06 99 57 14 07  
nouvelleville@bbox.fr

**CRÉATRICE D'ENLUMINURES**

Véronique DUJARDIN  
Las Bordas  
Tel. : 06 48 26 88 14

**ÉLEVAGES DES SHIH TZUS & TECKELS**

TOILETTAGE KATHIE FOLLY  
Puy tramuzat  
Tel. : 07 80 06 40 36  
kathiefolly@aol.com

**LES LIENS D'ARMOR NELLY HOPP**

Monitrice d'équitation indépendante - Éducatrice canin-Intervenante en médiation animale (Équithérapie et chien médiateur)  
La Gane de Turle  
Tel. : 06 71 00 77 69  
lesliensdarmor@gmail.com







### Chères Meilhardoises, Chers Meilhardois, Chers Amis,

Après une année 2020 chamboulée par la pandémie due au coronavirus, l'année 2021 devait signer le retour à une vie un peu plus «normale». Le monde entier espérait s'offrir un peu de répit avec l'arrivée de nouveaux vaccins.

Malheureusement les variants successifs liés au covid 19 ont refroidi nos espoirs de reprendre pleinement nos activités professionnelles, associatives, familiales et amicales : 2021 aura été encore une année particulière.

Cependant la vie communale a repris tout doucement et vous avez pu retrouver certaines manifestations municipales ou associatives encadrées par les gestes barrières afin que la population soit en sécurité.

Je souhaite tout particulièrement féliciter les membres de l'atelier chant qui sont allés chez les personnes seules afin de leur entonner des chants de Noël. Quelle belle initiative !

La commune a été présente à vos côtés, nous nous sommes mobilisés pour vous accompagner pendant la campagne vaccinale.

J'ai une pensée solidaire aussi pour toutes celles et tous ceux qui vivent des moments douloureux du fait de la crise. Je veux avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés ainsi qu'à leurs proches.

Si la gestion de la crise occupe notre quotidien, nous avons bien évidemment travaillé à l'avenir de notre village.

Avec les élus qui m'accompagnent, et que je veux remercier pour leur énergie, leurs propositions, leur sérieux, nous tenons à engager une nouvelle

dynamique pour notre vie communale. Vous avez pu voir renaître la foire d'antan du premier lundi de chaque mois dans le bourg suivi du premier marché de Noël. Il ne faut pas oublier la première séance de projection audiovisuelle dans la salle polyvalente.

Grâce à vous et à votre présence nombreuse ces paris ont été réussis.

Je ne vais pas établir ici la liste exhaustive des actions que nous avons portées pour cette année 2021 mais je ne peux passer sous silence les travaux de voirie à hauteur de 120 000 euros et les équipements sur le plan d'eau de la Besse pour 150 000 euros. Vous retrouverez tout ce qui a été mis en place en feuilletant ce bulletin municipal.

Pour 2022, je vais, entouré des élus, continuer à agir concrètement et utilement pour vous toutes et pour vous tous, pour votre quotidien, pour notre commune.

Tout naturellement nous allons poursuivre notre programme touristique sur notre plan d'eau, renouveler un programme de voirie très conséquent et remplacer la canalisation en fonte au Breuil servant à la distribution de l'eau potable.

Merci à tous les bénévoles des associations, aux commerçants et artisans, exploitants agricoles pour leurs actions. C'est grâce à vous tous que se tisse le lien social, culturel entre toute la population et les générations. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Un maire est toujours heureux lorsque sa commune est mise en avant : Je peux l'être pour 2021. La commune de Meilhards remercie et félicite Julie BEVE, Miss Limousin pour son parcours dans l'aventure Miss France avec l'obtention de l'écharpe du prix de la photogénie. Nous sommes tous très fiers de Julie en espérant l'accueillir officiellement lors de la foire du 1er mai.

La commune de Meilhards remercie et félicite aussi malgré une grande concurrence le GAEC Lagrafeuil-Puech, le GAEC Jenty et la SCEA Chateil pour avoir obtenu des premiers prix au concours national limousin en ce qui concerne la race limousine bovine.

Pour terminer je veux émettre un vœu très personnel : écoutons nous les uns les autres, faisons preuve de civisme et de tolérance et sachons communiquer positivement.

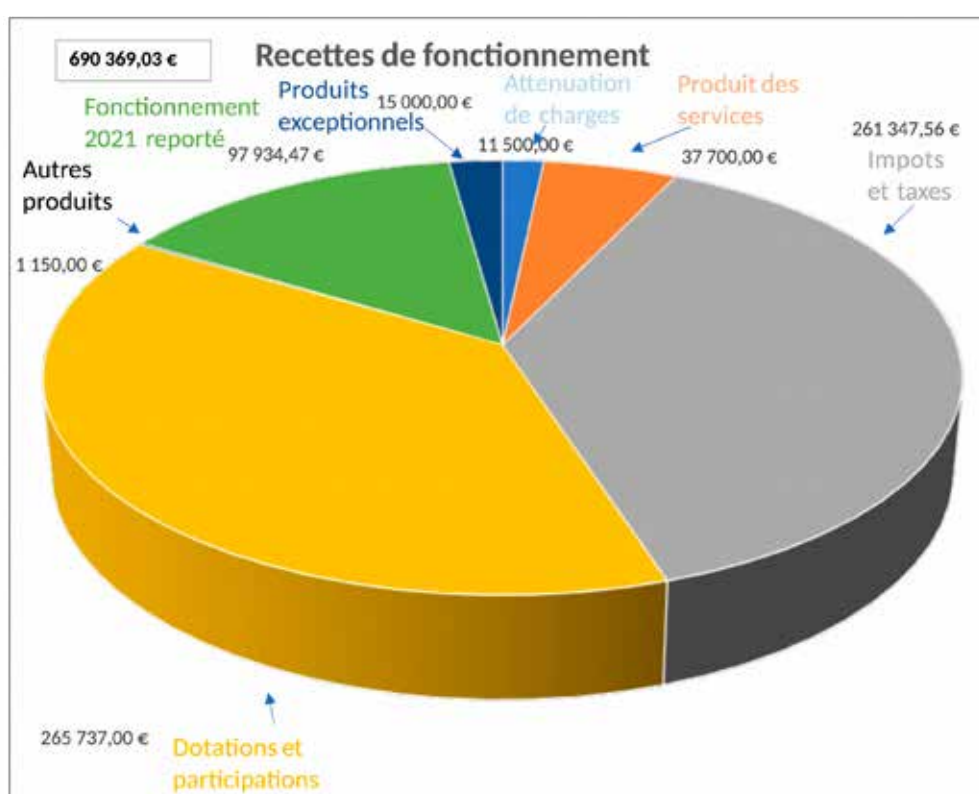
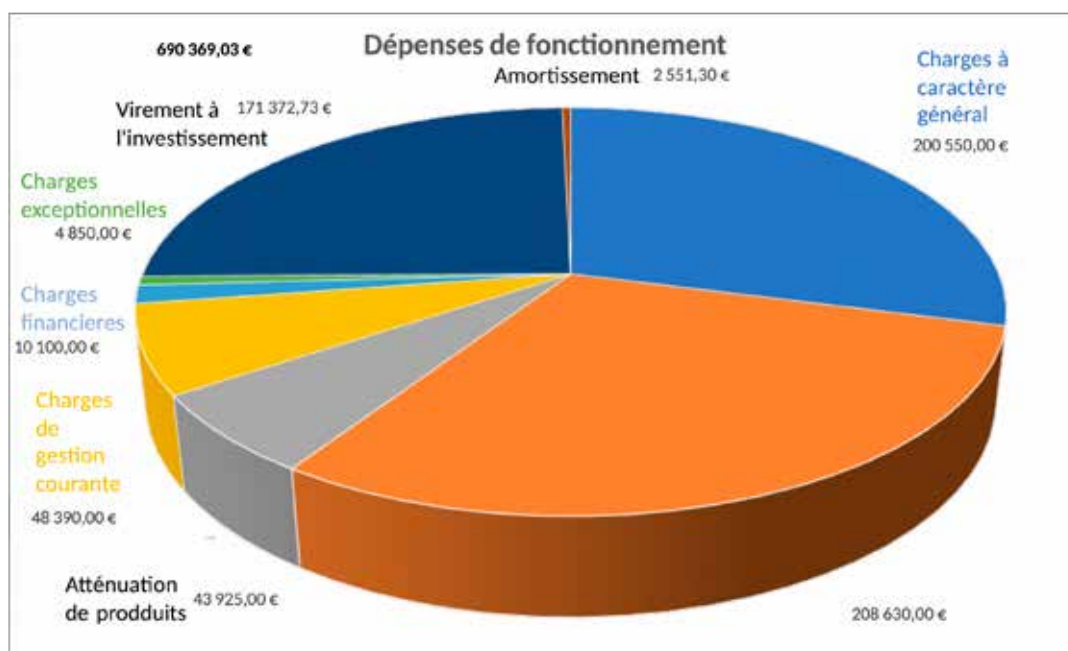
En espérant que nous allons pouvoir enfin reprendre une vie normale, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, vos familles une belle et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé.

Votre Maire **J.J CAFFY**

LES COMPTES DE LA COMMUNE (compte administratif 2020)

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
		484 526,88 €	706 951,37 €	368 331,28 €	243 841,26 €	852 858,16 €
<b>Résultats définitifs</b>		222 424,49 €	124 490,02 €			97 937,47 €

LES COMPTES DE LA COMMUNE (BUDGET PRIMITIF 2021)



## INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
PLU et logiciel cimetière	6 000	Subventions (reste à réaliser)	137 288,60
Achat matériel (mairie,cantine,salle polyvalente)	3 500	Subvention étang: projet touristique	70 000
Achat de terrain et enquêtes publiques	5 000	Subvention voirie sécurité	7 000
Logements communaux	2 000	Subvention équipements de signalétique	100
Étang :mise aux normes	13 000	Subvention voirie 2021	20 000
Étang: chemin piétonnier	180 000	Emprunts	270 500
Étang:projet touristique	160 000	Dotation FCTVA	20 000
Accessibilité salle polyvalente	3 000	Excédent de fonctionnement	124 490,02
Maison des sœurs	5 000	Amortissement et vente de biens	5 067,30
Rénovation statue de Sainte Radegonde	1 500	Virement de la section de fonctionnement	171 372,73
Chauffage église	5 000		
Voirie 2021	70 000		
Voirie sécurité	22 000		
Achat enseignes commerces communaux	6 000		
Équipements de signalétique	2 000		
Achat tondeuse	25 000		
Équipement audio visuel salle polyvalente	6 000		
Remboursement emprunts	54 000		
Dépenses imprévues	9 540,03		
Solde d'investissement	247 278,62		
<b>TOTAL</b>	<b>825 818,65</b>	<b>TOTAL</b>	<b>825 818,65</b>



Mise en place de la foire d'Antan



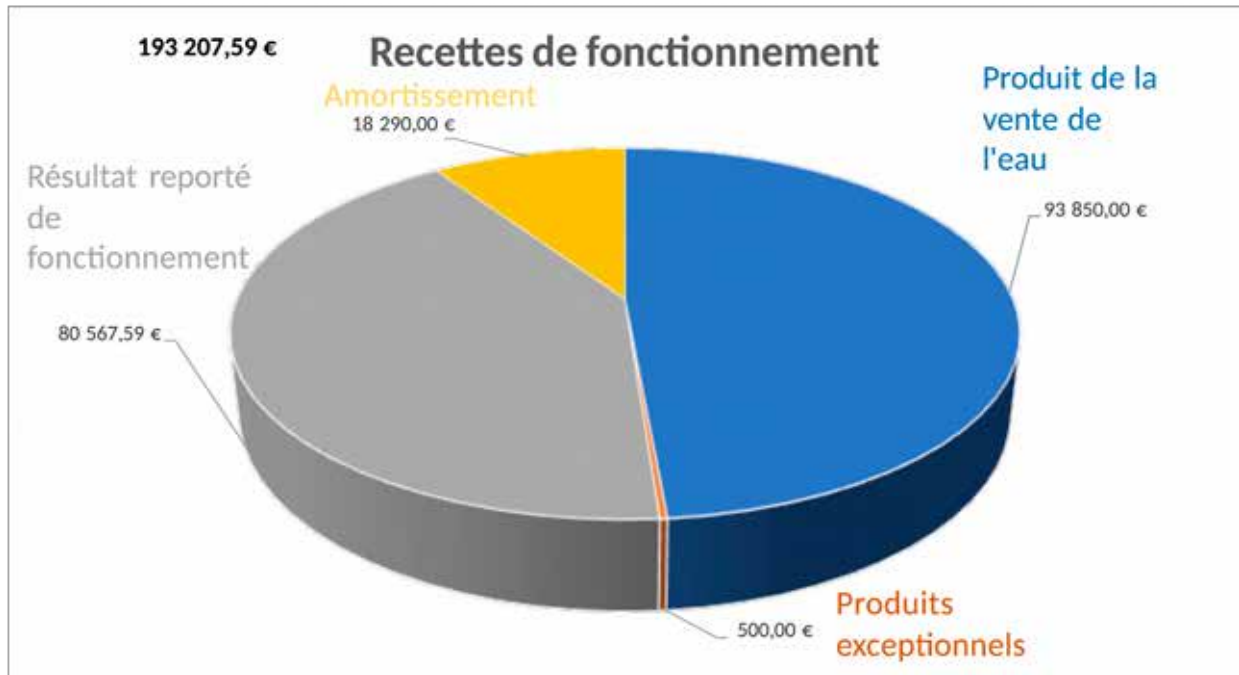
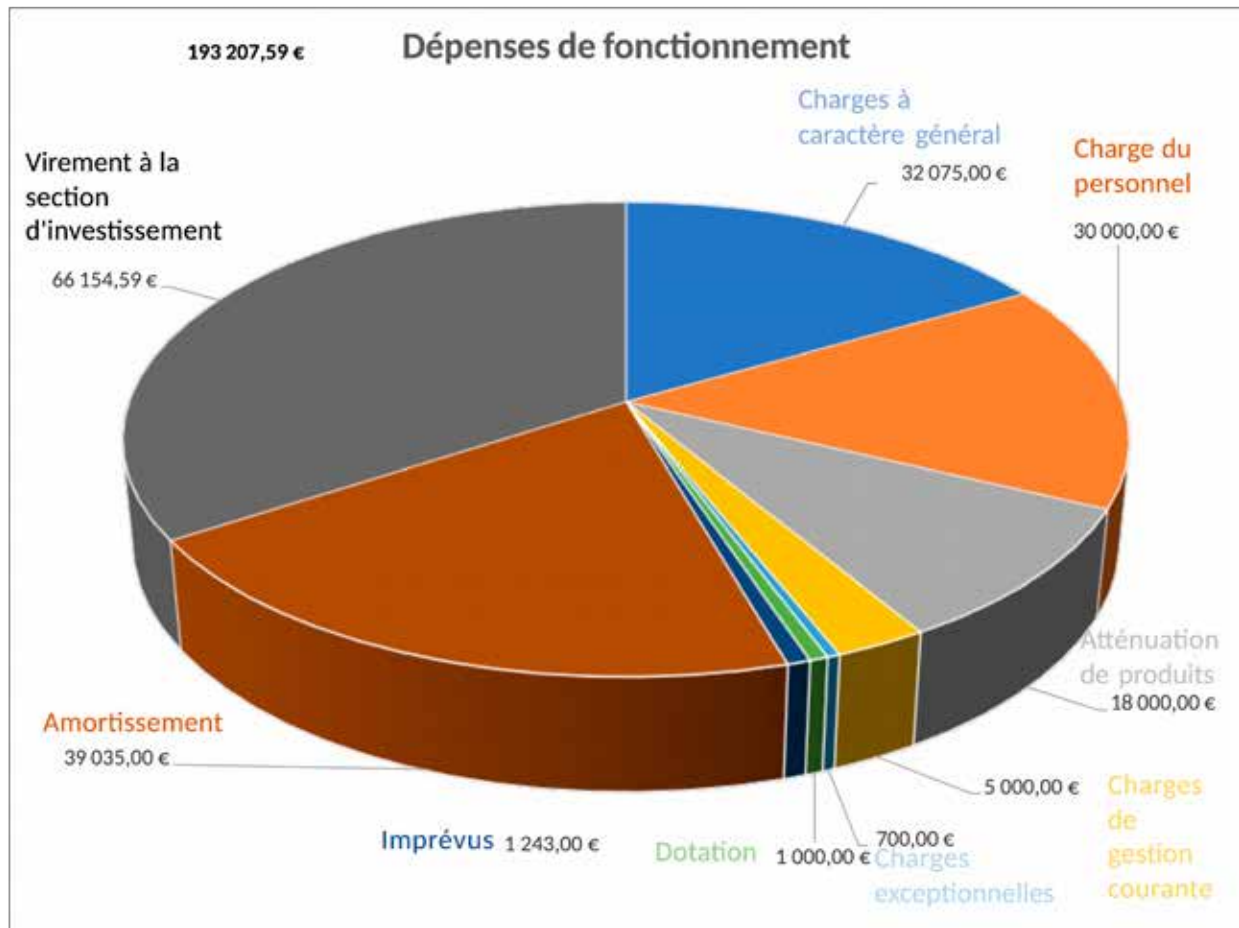
Cimetière : plan indicatif d'emplacement



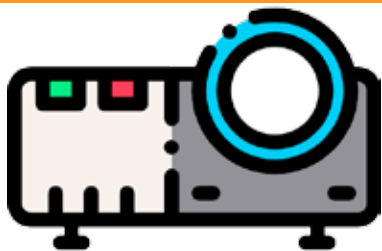
Éclairage du stade pour pose de l'hélico du SAMU ainsi que du terrain de tennis.



BUDGET DE L'EAU (primitif 2021)						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
		112392,59 €	192960,18 €	19337,00 €	150405,75 €	131729,59 €
<b>Résultats définitifs</b>		80567,59 €		131068,75 €		211636,34 €



INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Étude AMD	4 000	Subvention: diagnostic	42000,00
Travaux réseau du Breuil	137 000	Subvention: AMD	2 400
Changement UV	10 000		
Travaux AEP RUE rue des tulpiers	58 511	Amortissement	39 035
Diagnostic	54 000	Résultats reportés en investissement	131 068,75
Dépenses imprévues	857	Virement de la section de fonctionnement	66 154,59
Amortissement :subventions	18 290	Dotation FCTVA	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>282 658,34</b>	<b>TOTAL</b>	<b>282 658,34</b>



Achat vidéo projecteur + écran



10 tables « mange debout »  
12 tables rondes  
+12 nappes rondes en tissu

Cantine :

- achat Congélateur
- Achat chaises de la salle de conseil
- Illuminations de la commune
- Chrysanthèmes
- Rajeunissement des jardinières
- Numérotation et fibre



Création du site pour l'installation du bouilleur de cru

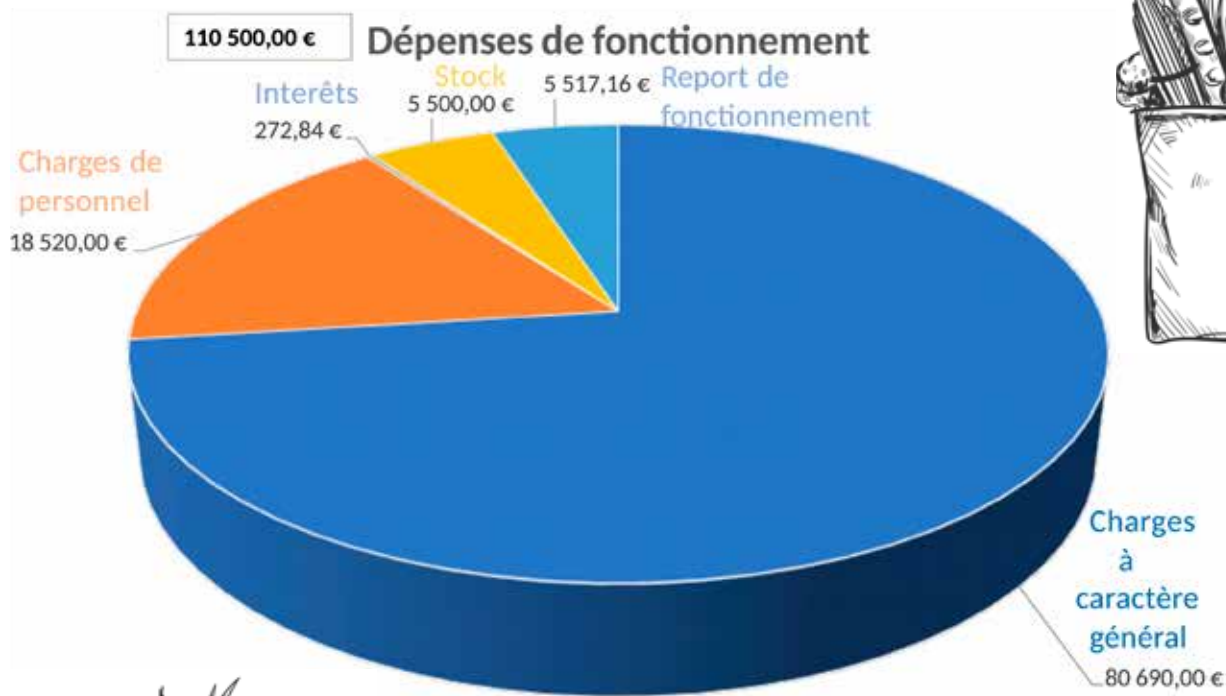


Achat d'un tracteur tondeuse



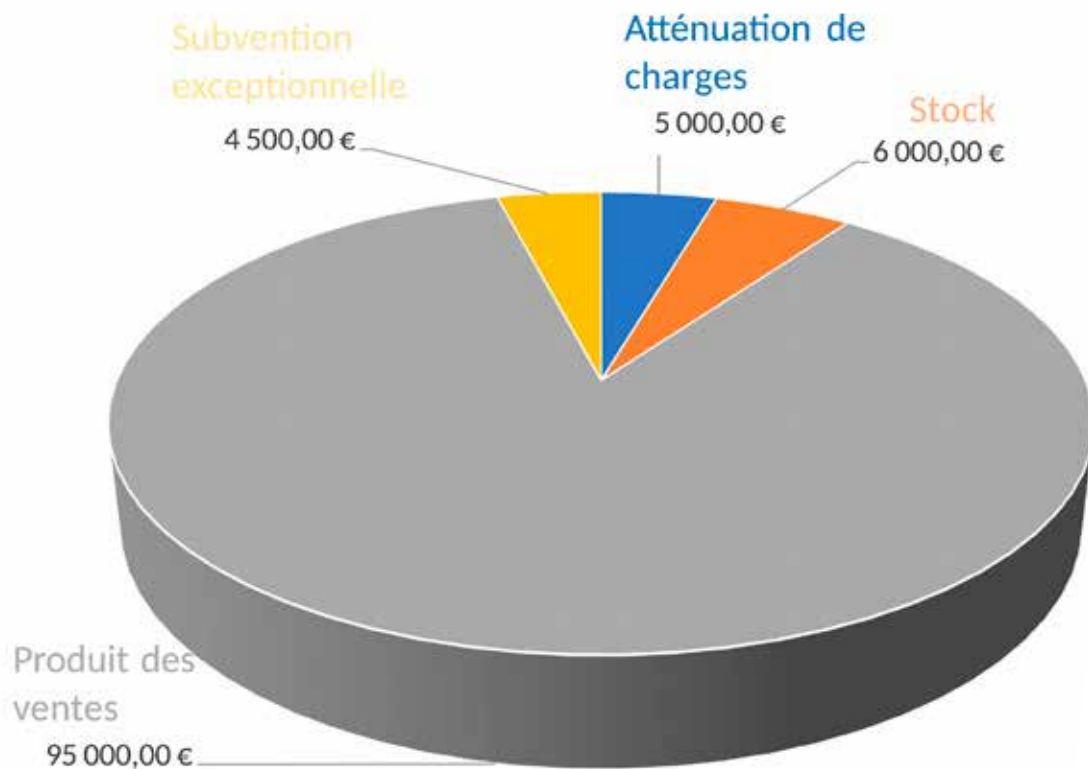
Travaux de voirie

# BUDGET DE L'ÉPICERIE 2021



**110 500,00 €**

## Recettes de fonctionnement





13 605,04 €

### Dépenses d'investissement

Stock  
6 000,00 €

Travaux  
4 111,75 €

Emprunt  
2 500,00 €

Imprévis  
993,29 €



13 605,04 €

### Recettes d'investissement

Résultat reporté  
8 105,04 €

Stock  
5 500,00 €



### BUDGET DE L'ÉPICERIE (compte administratif 2020)

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
	91 091,61 €	85 574,45 €	2 023,70 €	10 128,74 €	93 115,31 €	95 703,19 €
<b>Résultats définitifs</b>	5 517,16 €			8 105,04 €		2 587,88 €

**Brigitte LEBRIEZ**  
 3<sup>ème</sup> Adjointe  
 Retraitée R.A.T.P.  
 Le CHATENET



**COMMISSIONS**

- Affaires scolaires et périscolaires (titulaire)
- Tourisme (suppléante)
- Animation vie associative commerce et artisanat (suppléante)
- Finances
- Action sociale solidarité (suppléante)
- Festivités communales (titulaire)
- Communication interne
- Appels d'offres (titulaire)
- Responsable des employés communaux (titulaire)
- Salle polyvalente
- Épicerie (titulaire)
- Fleurissement

**René HILAIRE**  
 2<sup>ème</sup> Adjoint  
 Retraité de  
 L'Éducation  
 Nationale  
 SAUVIAT



**COMMISSIONS**

- Travaux (suppléant)
- Urbanisme (titulaire)
- Finances
- Appels d'offres (titulaire)
- Représentant à la Fédération Départementale du syndicat d'électrification (titulaire)
- Salle polyvalente
- Site sportif



**Jean-Jacques CAFFY Maire**

**M. LE MAIRE EST PRÉSIDENT DE TOUTES LES COMMISSIONS**

**Élodie DUMOND**  
 4<sup>ème</sup> Adjointe  
 Exploitante  
 Agricole  
 BOISSE



**COMMISSIONS**

- Travaux (suppléante)
- Tourisme (titulaire)
- Animation vie associative commerce artisanat (suppléante)
- Finances
- Bâtiments locatifs/Fonciers
- Bâti/projets immobiliers (suppléante)
- Site Internet, Bulletin municipal et nouvelles technologies
- Appels d'offres (suppléante)
- Agriculture (festivités, comice) (suppléante)
- Site sportif

**Marc MILLON**  
 1<sup>er</sup> Adjoint  
 Artisan Carreleur  
 LA GANE DE  
 MINET



**COMMISSIONS**

- Travaux (titulaire)
- Développement économique et de l'emploi (suppléant)
- Finances
- Bâtiments locatifs/Fonciers Bâti/projets immobiliers (suppléant)
- Appels d'offres (titulaire)
- Responsable des employés communaux (titulaire)
- Syndicat des étangs (titulaire)
- Cimetière (titulaire)

Anne ROPERT  
Conseillère  
Gérante  
d'entreprise  
L'ESCURÉ NEUVE



**COMMISSIONS**

Travaux  
(suppléante)  
Animation vie  
Associative  
commerce et  
artisanat (suppléante)  
Développement  
économique et de l'emploi  
(titulaire)  
Bâtiments locatifs/Fonciers  
Bâti/projets immobiliers  
(suppléante)  
Patrimoine et affaires  
culturelles  
Nouvelles technologies  
Appels d'offres  
(suppléante)  
Épicerie (suppléante)

Dominique  
WANGERMEE  
Conseillère  
Directrice RH  
Le BREUIL



**COMMISSIONS**

Sécurité/  
Prévention  
Action sociale  
solidarité  
(suppléante)  
Festivités communales  
(suppléante)  
Site Internet et Bulletin Municipal  
Responsable des employés  
communaux (suppléante)  
Fleurissement

Véronique  
PASQUEREAU  
Conseillère  
Auxiliaire de vie  
CENTRE BOURG



**COMMISSIONS**

Affaires scolaires  
et périscolaires  
(suppléante)  
Tourisme  
(suppléante)  
Action sociale  
solidarité(suppléante)  
Site Internet et Bulletin municipal  
Fleurissement

Jean-Pierre  
CHAUNU  
Conseiller  
Exploitant agricole  
bio  
Le CHATENET



**COMMISSIONS**

Travaux (titulaire)  
Urbanisme  
(suppléant)  
Affaires scolaires et périscolaires  
(suppléant)  
Tourisme (suppléant)  
Festivités communales (suppléant)  
Agriculture (festivités, comice)  
(suppléant)  
Responsable des employés  
communaux (suppléant)  
Représentant à la Fédération  
Départementale du syndicat  
d'électrification (suppléant)  
Syndicat des étangs (suppléant)

Michelle JENTY  
Conseillère  
Retraitée agricole  
Ste Radegonde



**COMMISSIONS**

Affaires scolaires  
et périscolaires  
(suppléante)  
Action sociale  
solidarité (titulaire)  
Festivités communales  
(suppléante)  
Fleurissement  
Église et Ste Radegonde



Guillaume  
**COMMAGNAC**  
 Conseiller  
 Exploitant agricole  
**LASCHAMPS**



**COMMISSIONS**

Travaux (titulaire)  
 Tourisme (suppléant)  
 Animation vie associative commerce et artisanat (suppléant)  
 Appels d'offres (suppléant)  
 Responsable des employés communaux (suppléant)  
 Agriculture (festivités, comice) (titulaire)  
 Représentant à la Fédération Départementale du syndicat d'Électrification (suppléant)  
 Site sportif

Florian **FRACHET**  
 Conseiller  
 Exploitant agricole  
**LE MAZERBOURG**



**COMMISSIONS**

Travaux (suppléant)  
 Urbanisme (suppléant)  
 Festivités communales (suppléant)  
 Agriculture (festivités, comice) (suppléant)  
 Représentant à la Fédération Départementale du Syndicat d'électrification (titulaire)

Jean-François  
**BALAVOINE** Conseiller  
 Retraité de l'audiovisuel  
**SAUVIAT**



**COMMISSIONS**

Tourisme (suppléant)  
 Site Internet et Bulletin municipal  
 Salle polyvalente

Yves  
**MAZERBOURG**  
 Conseiller  
 Technicien en recyclage des déchets  
**Le BISSOL**



**COMMISSIONS**

Travaux (suppléant)  
 Urbanisme (suppléant)  
 Développement durable environnement (titulaire)  
 Agriculture (festivités, comice) (suppléant)  
 S.I.A.V.  
 S.I.R.T.O.M.

ÉRIC VAN  
**TILBEURGH**  
 Conseiller  
 Technicien habitat  
**LE MAZAUD**



**COMMISSIONS**

Urbanisme (suppléant)  
 Animation vie associative commerce et artisanat (titulaire)  
 Action sociale solidarité (suppléant)  
 Développement durable environnement (suppléant)  
 Bâtiments locatifs/Fonciers Bâti/projets immobiliers (titulaire)  
 S.I.A..V.  
 Corrèze Habitat

## R.G.P.D. :

(Règlement de la protection des données)

La protection des données nous oblige désormais à avoir l'autorisation des familles pour publier des informations les concernant (naissances décès etc...).

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES : 5

Ylyana DUCLOUX

Anna LEVY

Camille CAFFY CHAMPENAUD

Olivia VINCENT

### MARIAGES : 3

Vanessa BOURLIATAUD et Fabrice JANICAUD

Pauline JUILLE et Cyril LAMY

Sophie ALBIN et Bruno DELCLUZE

### DÉCÈS : 17

Alice BORIE

Robert BOUILLAGUET

Maurice BOURLIATAUD

Lucie CAFFY

Hubert CHALARD

Daniel CHATEIL

Jacques CHERFILS

Anna (Lisou) DESSUS

Simone DUFAURE

Kari JOHNSON

Arlette LAVERGNE

Marie MONTEIL

René PLAZANET

Annick PORCHERON

Léa ROBY

Armand VERGONJEANNE

Jacques VIOZELANGE

### PERMIS DE CONSTRUIRE : 8

Certificat d'urbanisme type a : 21

Certificat d'urbanisme type b : 1

### DÉCLARATION PRÉALABLE : 3

Depuis la mise en place du PLU sur la commune les dossiers d'urbanisme sont instruits par la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche qui a désormais la compétence.

Rappel : Le dépôt et l'enregistrement des demandes sont toujours effectués en Mairie.

## GARDERIE SCOLAIRE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

**7h30 à 9h et 16h30 à 18h**

**Pour inscription et renseignements s'adresser à la mairie. Tel.05 55 98 34 34**

**Accueil occasionnel possible**

3€ par jour, par enfant. (Pour inscription et renseignements s'adresser à la mairie).

## TARIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire	MATIN	SOIR	JOURNÉE
Un enfant	20 €	20 €	40 €
Deux enfants	25 €	25 €	50 €
Trois enfants	30 €	30 €	60 €

## ACCUEIL DU MERCREDI MATIN

Cette année le temps scolaire étant désormais sur 4 jours, la commune a souhaité mettre en place un accueil le mercredi matin à partir de 7h45 jusqu'à 11h45 (fermé lors des vacances scolaires).

Une heure sera consacrée à l'aide aux devoirs et des activités diverses et variées seront proposées par Madame Valérie Perrier sur la matinée.

Cet accueil est réservé à tous les enfants de Meilhards scolarisés sur le R.P.I. ainsi que les enfants de La Porcherie scolarisés à Meilhards.

## TARIFS : FORFAIT ANNUEL

L'ANNÉE SCOLAIRE	
Pour un enfant	30 €
Deux enfants	50€
Trois enfants	80€

## CANTINE SCOLAIRE

Les repas sont assurés

**LUNDI**

**MARDI**

**JEUDI**

**VENDREDI**

**1,80 € le repas**



## L'AGENCE POSTALE À LA MAIRIE

du lundi au vendredi

de 9h00- 12h00 & 14h00-16h30.

## RECENSEMENT MILITAIRE : 1

**Marielle ROSIER**

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**O Û ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?** Le livret famille

Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?** Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...). Pour effectuer la journée d'Appel de préparation à la défense (JAPD). Pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

## SALLE POLYVALENTE

Manifestations	Équipements	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Cauton obligatoire
FORFAIT 2 JOURS*	ensemble salle polyvalente	200 €	260 €	400 €
	ensemble salle polyvalente + tables rondes	230 €	290 €	450 €
FORFAIT 4 JOURS*	ensemble salle polyvalente	275 €	385 €	400 €
	ensemble salle polyvalente + tables rondes	300 €	400 €	450 €
	ensemble salle polyvalente + chapiteau	375 €	485 €	1000 €
	ensemble salle polyvalente + tables rondes + chapiteau	400 €	500 €	1000 €
MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES*	ensemble salle polyvalente	46 €	110 €	400 €
RÉUNIONS ASSOCIATIVES*	Salle sous sol ou grande salle	Gratuit	65 €	50 €
DIVERS*	bar seul	50 €	50 €	50 €

\* Matériel à disposition : écran/vidéo projecteurs/sono/micros (Cauton de 2 500 €).

**DÉFIBRILATEUR 24H/24**  
**À l'entrée de la salle polyvalente**  
**SECOURS : 15 18 112**

## LOCATION DE VAISSELLE

RENSEIGNEMENTS :  
 06 80 46 71 74 ou 06 30 14 47 80



## HORAIRES DES BUS

### LIGNE 6 ARRÊT BOURG



Meilhards-Limoges : Lundi, mercredi, samedi :  
 Départ 9h30 -Arrivée 10h13

Meilhards-Tulle : Lundi et jours de rentrée scolaire :  
 Départ 6 h25-Arrivée 7h27



L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite AiIDAH est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Pendant la crise sanitaire, l'association a assuré sans discontinuer son service, malgré les restrictions de déplacement et les vacances de ses employés. Les salariés ont fait preuve d'une attention toute particulière envers les personnes âgées et leur professionnalisme ne s'est pas démenti.

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche. Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

### La formule gourmande à 10 €

- Potage
- 2 entrées
- viande ou poisson avec légumes
- 2 fromages ou produits lactés
- Dessert

### La formule plaisir à 7,50 €

- Entrée
- Plat viande ou poisson avec légumes

### La formule légère à 6,80 €

- 1 entrée
- Plat viande ou poisson accompagné d'un légume
- Dessert



L'aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

05 55 98 97 49 - 06 35 29 50 70

aiida@orange.fr

www.livraison-repas-domicile-19.fr



## 2022 ANNÉE D'ÉLECTIONS

PRÉSIDENTIELLES : 10 et 24 avril

LÉGISLATIVES : 12 et 19 juin



### TARIF EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Prix de l'eau de 0 m<sup>3</sup> à 100 m<sup>3</sup> : 0,99/m<sup>3</sup>

Prix de l'eau de 101 m<sup>3</sup> à 400 m<sup>3</sup> : 0,94 m<sup>3</sup>

Prix de l'eau > 401 m<sup>3</sup> : 0,90/ m<sup>3</sup>

Redevance pollution domestique : 0,33/m<sup>3</sup>

Redevance modernisation travaux collecte : 0,25/m<sup>3</sup>

Abonnement : 50 €

Abonnement assainissement : 50 €

Taxe assainissement collectif : 0,50/m<sup>3</sup>



### MEILHARDS RÈGLEMENTATIONS

Parce que le bien-vivre ensemble commence par le respect de l'autre, il est primordial que tous, nous observons les différents arrêtés réglementant la vie en communauté. La commune souhaite faire un rappel sur la réglementation en cours dans notre Département et en appelle au civisme de chacun.

### BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX :

Le brûlage des déchets verts est réglementé par l'arrêté préfectoral du 7 avril 2015 établi par le préfet de la Corrèze.



Le désherbage thermique.

A  
U  
T  
O  
R  
I  
S  
É

Le brûlage des déchets végétaux résultant de l'obligation de débroussaillage : ces déchets sont ainsi assimilés, par cohérence, à ceux produits par les activités agricoles et forestières dont le brûlage est autorisé.

Le brûlage des végétaux enlevés autour des étangs.

Le brûlage des déchets végétaux produits sur des parcelles de terrain (bois, champs, vergers...) non attenantes à l'habitation ; cependant, le brûlage des déchets végétaux issus des enclos d'habitation reste interdit tout au long de l'année

Le brûlage pour raison prophylactique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de végétaux contaminés par des parasites

#### Des alternatives existent :

Les tontes de pelouse et les feuillages peuvent être compostés sur place. Les branchages broyés peuvent servir au paillage. Certaines collectivités prêtent des composteurs et des broyeurs.

La plupart des collectivités accueillent les déchets verts en déchetterie ou dans des points de collecte.

**Arrêté préfectoral du 7 avril 2015 portant réglementation usage feu département de la Corrèze.**

### BRUITS DE VOISINAGE

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.



A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.

Articles 19, 20 et 22 : Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999

## BRUITS DE CHANTIERS

Ils concernent les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air.

### INTERDIT

Tous les jours de la semaine de **20h à 6h30**

Toute la journée des dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'utilité publique en urgence.

Des dérogations pourront être accordées par le Maire, s'il s'avère indispensable que les travaux considérés soient effectués en dehors des périodes autorisés. L'arrêt portant dérogation devra être affiché de façon visible sur les lieux de chantier.

Article 23 : Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999

## DÉJECTION CANINE

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les espaces verts... C'est la responsabilité des propriétaires de ramasser les crottes de leurs chiens.

En cas d'infraction, le propriétaire encourt une amende dont le montant est fixé à :

**68 euros si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours**

**180 euros au-delà de ce délai**

Article R633-6 : Code Pénal De l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets.



## ANIMAUX ERRANTS

**Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.**

**Tout chien est considéré en état de divagation :**

- Lorsqu'il se trouve en dehors d'une action de chasse ou de garde ou de protection de troupeau
- Qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître.
- Qu'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 Mètres ou hors de portée de voix.

**Tout Chat est considéré en état de divagation :**

- Lorsqu'il est trouvé à plus de 200 mètres des habitations.
- Lorsqu'il est trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et dont le propriétaire n'est pas connu et qu'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Articles L. 21 1-19-1 et L. 21 1-23 : Code rural et de la pêche maritime



## CONSTATATION DES INFRACTIONS

Les infractions sont constatées dans les conditions prévues par l'article L, 48 du Code de la Santé Publique et par les agents des Collectivités Territoriales, commissionnés et assermentés conformément aux dispositions du Décret n095-409 du 18 avril 1995 et sanctionnées de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.



## LES AMIS DU JEUDI

Vous proposent une animation une fois par mois, jeux, discussion, goûter, etc... Nous venons également à votre demande vous voir et passer un petit moment ensemble. Ouvert à tous sans limite d'âge.

CONTACTEZ NOUS À LA MAIRIE

Tous les jeudis :

6 Janvier	3 Février	3 Mars
7 Avril	5 Mai	2 Juin
7 Juillet	4 Août	1 Septembre
6 Octobre	3 Novembre	1 Décembre

## MÉLI-MÉLO



Malgré une année blanche, l'association MÉLI-MÉLO a repris plusieurs de ces activités

**GYM LES LUNDIS 19H/20**

**YOGA LES MARDIS 19H15/20H15**

**MARCHE LES MERCREDIS 9H30/11H**

OUVERT A TOUS

**ATELIER CHANT MERCREDI 15H/18H15**  
**CONVIVIALITÉ ET PLAISIR DE CHANTER.**  
**VENEZ ESSAYER**

**LES RENDEZ VOUS SE SITUENT A LA SALLE POLYVALENTE**

## L'ASSOCIATION DU NOËL DES AÎNÉS

Une année de nouveau bouleversée par un contexte sanitaire encore difficile mais une adaptation à toute épreuve ! Nos actions :

- Vélos fleuris et repas fête annuelle du 21/08/2021
- Thé dansant avec Mathieu Martinie le 31/10/2021
- Petite restauration pour la retransmission de Miss France le 11/12/2021
- Petite restauration pour la soirée théâtre le 18/12/2021

Les colis pour les aînés ont été distribués avant Noël à chaque habitant de 70 ans et plus. Ces colis étaient composés d'une boîte de madeleines, d'un ballotin de chocolat, d'une lampe de poche et d'une bouteille de vin blanc. La commune s'est jointe à l'association pour rajouter un bon-cadeau d'une valeur de 20 € à utiliser chez un commerçant de son choix de la commune.

## ÉPICERIE COMMUNALE

Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h15
Jeudi	9h-12h30
Vendredi	9h-12h15
Samedi	9h-12h15
Dimanche	9h-12h



## NOUVEAUTÉS 2022

### PRÊT DE LIVRES



Une bibliothèque est à votre disposition à la salle polyvalente tous les 1ers jeudi du mois de 14 h30 à 18 h.

Des livres et revues seront toujours à votre disposition gratuitement dans le hall de la mairie ainsi que dans différents commerçants.

### SÉANCE DE CINÉ

Salle polyvalente



### LA FOIRE D'ANTAN

Tous les 1<sup>er</sup> lundi du mois place du monument

### L'ASSOCIATION

#### « CULTURE ET TRADITIONS »

Pour cette année 2022, sont prévues :

- Une sortie patrimoine au printemps. « Sur les traces de l'Antiquité meilhardoise »
- Une nouvelle Rencontre Dédicaces dans le cadre des festivités du 1er mai.
- Une conférence avec Marie-France Houdard, « La femme dans l'histoire du Limousin », en juin/ juillet.
- La participation au vide -grenier dans le cadre de la fête annuelle.
- La journée du patrimoine le dimanche 18 septembre
- Sans doute un concert pour Noël.





## RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE

L'animatrice accueille les assistants maternels, familiaux, les gardes à domicile avec les enfants qu'ils accueillent, ou les parents avec des enfants de moins de 4 ans.

## LES ATELIERS D'ÉVEIL (GRATUIT)

Immersion en collectivité pour découvrir l'enfant au sein d'un petit groupe de pairs d'âge variable.

Ils se déroulent les:

lundis et vendredis de 9h30 à 11h30 à Uzerche hors vacances scolaires

mardis de 9h30 à 11h30 à Masseret

mercredis dates fixées au trimestre

de 9h30 à 11h30 à Perpezac le Noir

jeudis de 9h30 à 11h30 à Vigeois

## PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Les mardis et jeudis après-midi et les mercredis matins (hors atelier d'éveil).

Pour l'accompagnement des familles et assistants maternels: recherche d'un lieu d'accueil pour son enfant, liste des assistants maternels, renseignements sur le contrat de travail, la formations initiale et continue, une médiation relation professionnel-famille, un «axe devenir Assistant maternel»...

Tel. Marion Chartagnac: 05.55.97.15.96

[ccpu.ram@orange.fr](mailto:ccpu.ram@orange.fr)

## LE MULTI-ACCUEIL

Situé à Uzerche.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

L'équipe de professionnelles accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans pour des besoins ponctuels ou réguliers. Au fil des mois, l'individualité du tout petit, laissera la place à la vie de groupe : jeu, activités manuelles, motrices, vecteurs de communication vers la socialisation.

Tel. Hélène Maury 05.55.98.12.55

[ccpu.multi-accueil@orange.fr](mailto:ccpu.multi-accueil@orange.fr)

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Situé à la Maison de l'enfance à Uzerche et Vigeois des titulaires de B.A..F.D, B.A.F.A, B.E.A.T.E.P. et des agents contractuels accueillent vos enfants de 3 à 17 ans lors des vacances scolaires et les mercredis de 7h15 à 18h30.

Des activités variées et adaptées à l'âge sont proposées tous les jours : jeux collectifs, activités manuelles... Les sorties, les prestataires extérieurs (château, ferme pédagogique, cinéma, accrobranche, skateboard...) et les séjours (montagne, base de loisirs...) sont planifiés lors des vacances en fonction du contexte sanitaire. Des expériences qui participent au développement des compétences de chacun au sein d'un groupe.

Tel. Aurore Mazard : 05.55.97.13.41

[ccpu.alsh@orange.fr](mailto:ccpu.alsh@orange.fr)

Hélène ROSSIGNOL

**Coordonnatrice Enfance Jeunesse  
Centre Intercommunal d'Action Sociale**

du Pays d'Uzerche

10 Place de la Libération

19140 UZERCHE

Tel : 05.55.73.77.38

Fax : 05.55.73.77.47

Mail : [h.rossignol@paysduzerche.fr](mailto:h.rossignol@paysduzerche.fr)

[www.paysduzerche.fr](http://www.paysduzerche.fr)



## L'INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE

Lorsque nous vieillissons et que notre autonomie diminue, il est parfois utile de faire appel à un professionnel qui va accompagner la mise en place d'une organisation fiable pour faciliter la vie quotidienne et ainsi permettre de rester chez soi sans danger.

### *Le cœur de notre Instance de Coordination de l'Autonomie (I.C.A.)*

**Inform**er les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs entourages sur les services et prestations dont ils peuvent bénéficier, les orienter au mieux de leurs besoins et examiner avec eux ou leurs entourages toutes les solutions existantes en matière de maintien à domicile.

**Coordonner** l'action des professionnels auprès de la personne dans le cadre d'un plan d'aide.

**Accompagner** la personne dans les situations difficiles : retour d'hospitalisation, aggravation de la perte d'autonomie...

Concrètement, les agents de l'instance vous aident à rester chez vous en coordonnant les aides et soins à domicile, portage de repas à domicile, adaptation du domicile, téléassistance, recours à une solution d'hébergement, recherche de financement des prestations, ... et bien d'autres prestations qui font aussi partie des missions proposées par l'I.C.A.

### *Les différents services proposés*

Différents services sont proposés aux adhérents, notamment :

#### **Le point information**

**R**enseigne sur les aides et services existants en faveur des personnes âgées ou handicapées, ainsi que leurs familles.

**O**rienté vers les organismes et professionnels compétents.

**M**et à disposition de la documentation et des dossiers de demande d'aides, et se déplace à votre domicile en cas de besoin.

#### **Le service de coordination**, de veille et d'alerte

Il accompagne le bénéficiaire dans la mise en œuvre du plan d'aide, et participe à son suivi en collaboration avec les acteurs de la prise en charge.



#### **Le service d'aide administrative classique**

Il vous accompagne, au bureau ou à votre domicile, dans vos démarches administratives et vous aide à compléter des dossiers tels que : demande d'A.P.A., demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, demande de prestations diverses ...

#### **Le service Mandataire**

Il s'adresse aux personnes âgées employeurs d'une aide à domicile. Il vous aide à réaliser diverses formalités et obligations administratives, notamment la demande d'immatriculation en tant qu'employeur, les déclarations sociales et fiscales, les bulletins de salaire, les contrôles A.P.A. du Conseil Départemental, etc. ... **Le service n'est pas employeur de l'aide à domicile.**

#### **Les ateliers de prévention du vieillissement**

Divers ateliers sont organisés avec nos partenaires, et sont régulièrement proposés. Il s'agit notamment des ateliers de gymnastique sur les communes de Masseret, Uzerche, Perpezac-le-Noir, Vigeois, mais aussi des ateliers « mémoire » et « vélo-cognitif », « toucher Massage » et « Réflexologie ».

#### **Le Point d'accompagnement informatique**

Tous les mercredis de 14h à 17h vous bénéficiez d'une aide adaptée pour vous approprier et vous familiariser avec les ordinateurs ou les tablettes, se servir de logiciels basiques de bureautique (Word, Excel), naviguer sur Internet, ...

#### **Le service de transport à la carte par taxi**

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, nous pouvons prendre en charge 50 % du prix du transport par taxi pour vous rendre dans le périmètre du Pays d'Uzerche (sous conditions)

## Le réseau Voisineurs

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées.

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole n'hésitez pas à nous contacter.

Cristel BACHELARD et Elodie POUILLAIN vous accueillent :

**10 place de la Libération à UZERCHE**  
**du lundi au vendredi**  
**de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**  
**Tél. 05.55.73.26.53**

## TRANSPORT

Pour répondre à la problématique de transport au sein d'un territoire rural, ne bénéficiant pas de transports collectifs, l'Instance de Coordination de l'Autonomie (**I.C.A**) a mis en place un service de transport à la carte par taxi, afin de se déplacer sur l'ensemble du territoire du Pays d' Uzerche.

### Comment ça marche ?

Ce service permet aux usagers de se déplacer, en taxi, au sein du territoire. Ce qui leur permet de rompre l'isolement en leur permettant de circuler librement sur le territoire et également d'être totalement autonomes et indépendants dans leurs déplacements et sorties.

**L'utilisateur s'inscrit auprès de l'I.C.A, après paiement de sa cotisation annuelle, l'utilisateur peut bénéficier de 2 transports par mois financé à 50%, dans la limite de 2 transports par mois et par personne.**

**Après réservation de la course obligatoirement auprès de l' I.C.A et après avoir réalisé son transport, l'utilisateur paie 50% de la course à l'artisan-taxi ;**

L'utilisateur est libre de choisir l'entreprise de son choix dans la liste des taxis conventionnés.

### Pour quel public?

Ainsi, ce système s'applique **aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap**, sans conditions de ressources, résidant de façon permanente sur la Communauté de Communes et n'ayant pas de véhicule ou de permis de conduire ou étant dans

l'incapacité de conduire pour raison médicale avérée.

**Ce service vient en complément du dispositif «sortir+» proposé par l'A.G.I.R.C.- A.R.C.O., ou de Handimobile.**

**Pour tout renseignement complémentaire :**

**contact@paysduzerche.fr**

**Site internet : [www.paysduzerche.fr](http://www.paysduzerche.fr)**



**France**  
**services**

*Liberté*  
*Egalité*  
*Fraternité*

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

<https://www.cohesionterritoires.gouv.fr/franceservices>

### France services au cœur de votre territoires (gratuit)

51 rue Principale 19410 PERPEZAC-LE-NOIR  
Page Facebook : France Services Perpezac-Le-Noir

Horaires : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi  
9H- 12h & 14H-17h

Prise de rendez-vous conseillée par :  
Tél. 05 55 73 45 00

Mail : [perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr](mailto:perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr)

France Services Saint-Ybard  
1 Rue des Fontaines 19140 Saint-Ybard  
Mail : [msap.saintybard@gmail.com](mailto:msap.saintybard@gmail.com)  
05 55 21 51 84

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30-12h & 13h30 - 17h  
Mercredi 8h30-12h  
Samedi fermeture



## VOUS SOUHAITEZ ADAPTER VOTRE LOGEMENT OU RÉDUIRE VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE?

- Travaux de rénovation énergétique
- Travaux d'adaptation pour le maintien à domicile
- Travaux de réhabilitation globale des logements dégradés.

**En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche et l'Anah qui financent les frais d'expertise et de gestion de dossier, Soliha Limousin vous accompagne pour :**

- Évaluer vos besoins avec l'aide d'un technicien, M. Van Tilbeurgh.
- Vous conseiller et élaborer, avec vous, votre projet d'aménagement.
- Définir un programme de travaux et en estimer les coûts.
- Identifier et mobiliser les sources de financements nationales et locales.
- Constituer et déposer vos dossiers de demandes de subventions.
- SOLIHA Limousin, implanté en Corrèze, Haute-Vienne et sur certains territoires de la Creuse, appartient au Mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, qui est nationalement le 1er acteur associatif en matière d'amélioration de l'habitat, composé d'une Fédération nationale et de 145 organismes locaux.**

Depuis le 1er janvier 2022, Soliha Limousin est Accompagnateur Renov pour vous accompagner dans le cadre de l'ensemble de vos demandes d'aides.

### SOLIHA CORRÈZE C'EST :

545 diagnostics de logement    10 salariés basés à Tulle    94% de ménages satisfaits



Pour toute information sur le secteur du pays d'Uzerche, vous pouvez contacter Mme Poumier

Tel 05.55.20.58.65 ou par mail à l'adresse [r.poumier@solihha.fr](mailto:r.poumier@solihha.fr)



**De nouvelles aides pour les artisans et commerçants**

**Le FISAC arrive !**  
(Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)

Le Fonds d' Intervention pour les Services, l' Artisanat et le Commerce (F.I.S.A.C.) se met en Place sur le territoire du P.E.T.R. Vézère-Auvézère.

**Objectif :** Accompagner financièrement et directement les commerces, l'artisanat et les services de proximité des centres-villes et des centres-bourgs dans leur projet de modernisation, de sécurisation et d'accessibilité des locaux commerciaux.

**Cible :** Entreprises de proximité (commerciales, artisanales et de services) situées sur l'une des 43 communes qui composent le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Vézère - Auvézère.

**Dépenses éligibles :** Seules celles liées à une opération de modernisation sont concernées (rénovation de la façade, acquisition de matériel de production...).



**Qui ?**  
Entreprises en développement ou en reprise

**Quoi ?**  
Travaux de modernisation des locaux intérieurs et extérieurs  
Travaux de sécurisation et de mise en accessibilité des locaux

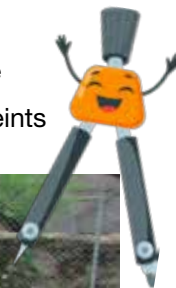
**Combien ?**  
Montant minimum d'investissement de 2 000€ HT  
Montant maximum d'investissement de 20 000€ HT  
Taux de subvention maximum de 40 %  
(20 % État et 20 % Communauté de communes)

**Quand ?**  
Jusqu'au 31 décembre 2022

**Comment ?**  
Contactez le PETR Vézère-Auvézère pour étudier l'éligibilité de votre projet  
07 72 34 06 97  
[petr.vezere.auvezere@gmail.com](mailto:petr.vezere.auvezere@gmail.com)



Au début de l'année 2021, les enfants de l'école ont travaillé sur la Préhistoire, l'électricité (réalisation d'un insecte aux yeux qui clignotent) et les fleurs ; et ils ont terminé les jeux peints sur le sol de la cour avec Carole Hemmer.



## HIP-HOP



Dès la fin du mois d'avril, des séances de Hip-Hop ont commencé, d'abord en extérieur, puis, quand cela a été possible, dans la salle polyvalente.



La mardi 08 juin a été consacré au théâtre, en lien avec les TAP menés par Mesdames Laëticia Scarascia et Jenny Braeckman : enregistrement audio des voix des enfants disant leur texte et enregistrement vidéo des deux saynètes imaginées par les enfants.

Le spectacle de fin d'année du RPI a eu lieu le vendredi 02 juillet, en soirée, et a été l'occasion de présenter ces deux saynètes ainsi qu'une chorégraphie de Hip-Hop.







Pour terminer l'année scolaire, une sortie, guidée par Bernadette Chassagne, a été organisée le mardi 05 juillet, pour voir le Dolmen du Reineix et la sape du maquis de la Forêt du Rond.

Actuellement, 21 élèves fréquentent notre école (2 CP, 5 CE2, 11 CM1 et 3 CM2) et autant à l'école de La Porcherie.

Au début de cette année scolaire, les enfants se sont intéressés à l'apparition de l'écriture (réalisation de tablettes d'argile et de cire, de hiéroglyphes...). Ils ont également travaillé sur les champignons et ont participé à une sortie dans les bois le jeudi 14 octobre.



## SAMBA



Les enfants contribuent aussi à la formation d'un chien d'assistance judiciaire, Samba. Pour cela, ils vont à tour de rôle passer 20 à 30 minutes avec Samba et sa maîtresse, pendant la pause méridienne.







Depuis le jeudi 18 novembre, un projet autour du Japon a été initié par Mesdames Nicole Mazerbourg, Claudine Evrard et Bernadette Chassagne : découverte du pays, de la langue, de la culture (cérémonie du thé...). Ce projet se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Cette année encore, notre école a participé au Téléthon. L'après-midi du mardi 30 novembre, les enfants ont cuisiné des gourmandises qui ont été vendues et ont permis de récolter 272 € (hors dons).



Le vendredi 10 décembre, les enfants se sont rendus à la salle des fêtes de La Porcherie pour assister à un spectacle de Noël, intitulé Le Père Noël bleu, avec les autres élèves du RPI. Pour finir l'année 2021, les enfants ont dégusté un délicieux repas de Noël concocté par Valérie Perrier et offert par la Municipalité le jeudi 16 décembre. Et ils ont reçu la visite du Père Noël le vendredi 17 décembre, lors d'un goûter également offert par la Municipalité.





MÉLI-MÉLO



La marche



Groupe de marcheurs



SPORT avec Nicolas Goulet

JUIN

Petite remise en forme en extérieur



Reprise du sport en septembre



15 août 2021  
Belote à la salle polyvalente



Reprise du chant et de la marche en mai 2021

Les amis du jeudi



Jeux, discussions, goûters



MESSE À STE RADEGONDE





## Association « culture et traditions »



### **Pour rappel :**

L'association, fondée par Armand Vergonjeanne, a été déclarée au journal officiel le 26 avril 1999.

Notre Président- Fondateur, lui même écrivain, a produit 19 romans, dont « La Route des Foins ».

Il est décédé le 10 juillet 2021. Nous tenons à lui rendre ici un hommage appuyé.

Après quelques années d'intenses activités, l'association est restée un peu en sommeil.

Une nouvelle équipe a souhaité la faire revivre. En assemblée générale, le 19 janvier 2018, les statuts ont été modifiés et déposés en préfecture.

Le bureau a été composé comme suit : -Président d'honneur : Armand Vergonjeanne ; -Président actif : Jean-Jacques Nanot - Secrétaire : Anny Koster - De Roeck ; Trésorière : Bernadette Chassagne. Une vingtaine d'adhérents participent, selon leur disponibilité, à l'organisation des activités.

Dès le mois de mars 2017, la Municipalité a accepté de céder le local de l'ancienne poste à l'association qui y a installé un Petit « musée » fort intéressant. Il peut se visiter à la demande, en s'adressant aux membres du bureau.

Malgré le contexte difficile, l'année 2021 a vu la réalisation de quelques activités :

- Quelques réunions, dont une ayant valeur d'Assemblée générale.
- Une sortie sur le site de la villa gallo – romaine d'Antone, près de Pierre- Buffière. Les 24 participants ont été enchantés et remercient les guides de l'association « Dupuytren » Mémoire Vivante de Pierre - Buffière.
- Une Rencontre – Dédicaces dans le parc du « château » de Meilhards mis gracieusement à notre disposition par Messieurs N. Barbou – Desplaces et R. Coudert. Une journée enrichissante et chaleureuse que nous renouvellerons.
- La participation au vide-greniers, dans le cadre de la fête annuelle.
- L'ouverture de l' Espace Patrimoine (petit musée) pour la Journée Européenne du Patrimoine avec visites guidées des deux salles d'exposition et de l'église intérieure et extérieure qui ont été très enrichissantes de part et d'autre.

### **DÉDICACES 24 JUILLET**



**VILLA  
D'ANTONE  
19 JUIN**





## Association « La Gaillarde »



### En 2021 :

L'association La Gaillarde a continué la diffusion de son coffret de films : « Planète paysanne ; échos de Corrèze ». Les 500 exemplaires ont quasiment été tous vendus. A l'automne les trois films ont été diffusés dans différents contextes : *L'engrangeur*, film sur Régis Coudert a été diffusé à la Fête de la Montagne limousine, à la Médiathèque d'Ussel, au Cinéma Le Sénéchal à Guéret ; *Le sentier des âmes* a été diffusé au Cinéma l'Esplanade à Egletons et au Carnot à Ussel. Enfin, *De la tête à la queue* qui met en scène l'abattage du cochon à l'ancienne dans la ferme des Juille a été projeté au Malauzieux suivi d'un repas de charcuterie.

La création sonore, *Il faut de tout arbre pour faire une forêt* qui comporte nombre de témoignages d'habitants de Meilhards a été présentée à la Fête de la Montagne limousine sous forme d'une « sieste sonore ».

Enfin, des séquences pédagogiques ont été menées à l'Ecole de Meilhards dans l'optique de faire découvrir aux enfants la culture japonaise. Nicole Mazerbourg et Bernadette Chassagne ont montré aux enfants divers aspects de la culture et de l'art japonais ; Nicole (qui a vécu plusieurs années en Asie) les a initiés à la langue japonaise et Claudine Evrard leur a raconté des mythes et des contes de



ce pays. Les enfants ont été très réactifs et ont fait un très beau travail, particulièrement en écriture. Une cérémonie du thé a clôturé la dernière séance de décembre. Cette initiation au Pays du soleil levant va se poursuivre en ce début d'année et servira de base à une petite restitution théâtrale lors de la fête de l'école.

### En 2022 :

Deux films documentaires sont en projet. L'un autour de La batteuse à l'ancienne. Né sur l'initiative de Richard Daude, agriculteur à Lachaud, ce documentaire dirigé par Florence Evrard suivra les protagonistes de la plantation du blé jusqu'au mythique repas de batteuse qui accompagne ce moment fort de la culture paysanne. Il se tiendra durant la Fête de Meilhards le 3e dimanche d'août 2022 près du stade. Il sera aussi question de transmission à travers la famille Borie.

L'autre film partira de l'élection de Julie Béve, formidable Miss Limousin, pour dérouler sur plusieurs années le parcours de ces jeunes femmes, ex-Miss qui tentent de se frayer un chemin entre la norme et l'exception.







**Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie  
19 mars 1962**



**Commémoration du 8 mai 1945**

**Hommage à Jean DELOR  
fusillé par les Allemands le 7 avril 1945.**



**Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 1945 marque une date importante.**



**Commémoration Armistice du 11 novembre 1918**

**« La fleur de bleuet est choisie en hommage aux jeunes soldats, qui, vêtus d'un uniforme bleu horizon, étaient appelés les bleuets. »**

Cette fleur symbolique est actuellement distribuée tous les 11 novembre et 8 mai sur la voie publique. Les dons sont réservés à l'action sociale des anciens combattants, des veuves, des orphelins et des pupilles de la Nation.



**Participation d'enfants accompagnés par Bernadette Chassagne**





Bouilleur de cru sur son nouvel emplacement

Il s'installe chaque année sur notre commune au stade de Sauviat en avril à la disposition des habitants qui viennent faire distiller leurs fruits pour produire leur eau de vie, moyennant une taxe.



Nettoyage des zones humides de l'étang par les membres du conseil municipal



1<sup>ère</sup> Séance de projection sur grand écran le 2 septembre

Association des parents d'élèves



HALLOWEEN  
14 octobre

Quinze stands étaient présents malgré le froid, le tout dans la bonne humeur à l'approche des fêtes de Noël !

1<sup>er</sup> MAI un marché s'est déroulé à Meilhards

Fête de l'école le 2 juillet

Thé dansant du 31 octobre organisé par l'Association « LE NOËL DES AINÉS »

Théâtre 18 décembre « y a t-il une pipe sous le chapeau ? »

Élections Départementales et Régionales les 21 et 28 juin



L'APE de Meilhards/ La Porcherie tenait un stand de vin chaud et de gâteaux pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



Le Père Noël après avoir distribué les cadeaux aux enfants de l'école de Meilhards nous a fait l'honneur de venir à la rencontre des enfants au marché de Noël.



## La Fête annuelle de Meilhards



Samedi 21 août dernier la traditionnelle fête annuelle de Meilhards s'est déroulée au rythme des animations tout au long de la journée et a rencontré un vif succès.

La matinée a commencé par un vide greniers avec plusieurs exposants dont le stand de l'association Cultures et Traditions et un petit marché de producteurs locaux, tous réunis autour de la buvette de Michel où l'on pouvait déguster un bon café.



En parallèle, une marche de 8 km proposée par l'association Méli-Mélo Meilhardois, avec sur le trajet une dégustation de produits meilhardois, a ravi les randonneurs venus en nombre.

Trois structures gonflables installées sur le site ont aussi fait le bonheur des enfants tout le long de la journée.



En milieu d'après midi la première édition de concours de vélos fleuris organisé par l'association Noël des aînés a été remportée par Raphaël FARGES qui a gagné un après-midi à vélo électrique pour deux personnes. Les vélos étaient tous superbement décorés et chaque enfant a reçu un lot.



La soirée s'est poursuivie par un repas de grillades réunissant 150 convives dans une ambiance chaleureuse animée par l'accordéoniste meilhardois Pierre Maury. Et les personnes ont pu se laisser aller à quelques pas de danse. Le feu d'artifice est venu donner le clap de fin.



Après une édition 2020 annulée pour cause de COVID-19, les animaux et leurs éleveurs ont fait leur grand retour au Comice de Masseret le 7 août dernier.

En effet, si les bovins étaient en nombre ce jour-là (98 présentés par 14 élevages), il y avait également 4 élevages ovins.

Quatre élevages meilhardois étaient présents et ont remporté de nombreux prix :

- ✚ Trois élevages bovins : le GAEC Lagrafeuil Puech, Le GAEC Jenty et la SCEA Chateil
- ✚ Un élevage ovin : Mr Guy BACHELARD

S'en est suivi le Concours National Limousin 2021 qui s'est déroulé du 17 au 19 septembre au Champ de Juillet à Limoges.

Cette édition 2021 a été l'occasion de confirmer le dynamisme de la race Limousine mais surtout d'apprécier de nouveau la performance de nos élevages meilhardois.



## Le GAEC LAGRAFEUIL-PUECH

1<sup>er</sup> prix avec PÉTALE dans la section des jeunes femelles pleines âgées de 26 à 33 mois.

3<sup>ème</sup> prix avec RAMSES dans la section des jeunes mâles âgés de 19 à 23 mois.

## Le GAEC JENTY

1<sup>er</sup> prix avec OLAF Meilleur mâle adulte en qualité bouchères.



## La SCEA CHATEIL

1<sup>er</sup> prix avec PORTO dans la section des jeunes mâles âgés de 23 à 26 mois et meilleur reproducteur qualifié à Lanaud.

3<sup>ème</sup> prix avec ODI –

Meilleur reproducteur qualifié à Lanaud



Nous ne pouvons refermer ce chapitre sur l'agriculture sans avoir une pensée émue pour notre ami Maurice BOURLIATAUD parti le 24 novembre dernier.

Nous saluons l'homme bienveillant, souriant et optimiste qu'il était. Il fut très investi dans sa commune meilhardoise (ancien élu du conseil municipal) ainsi que dans son métier d'exploitant agricole (ancien élu de la Chambre d'Agriculture).

Nos pensées vont à sa famille et à tous ceux qui ont eu la chance de côtoyer Maurice au fil de son riche parcours.



Tout commence en octobre 2020 par une rencontre décisive, celle d'Alison Salapic une creusoise élue Miss Limousin en 2019.

En effet, Julie et Alison se sont rencontrées lors du tournage du film Présidents, avec Jean Dujardin et Grégory Gadebois, où elles étaient toutes deux figurantes et, en faisant connaissance Julie a levé les dernières réserves qu'elle pouvait avoir sur ce concours de Miss qu'elle avait envie de tenter depuis longtemps.

Et c'est avec les encouragements d'Alison que Julie s'est lancée dans l'aventure !

Le 11 juin dernier, à Brive La Gaillarde, Julie est élue 1ère dauphine de Miss Corrèze 2021 ce qui va lui permettre de concourir à l'élection de Miss Limousin. Effectivement seule la Miss Corrèze et ses 4 dauphines peuvent prétendre au titre de Miss Limousin, les autres sont, malheureusement évincées du concours...

C'est l'espace des Trois Provinces, à Brive, en Corrèze qui accueillait le 1er octobre dernier l'élection de Miss Limousin 2021.

Après un premier passage devant le public, en robe de soirée, les candidates se sont présentées, par le biais d'une vidéo puis en direct sur le podium. S'en est suivi le défilé en maillot de bain puis le défilé en robes de mariées.

Cette jeune corrézienne de 23 ans a brillé par son naturel et par son expression orale, très à l'aise dans cet exercice ! « Nul doute, Julie a du chien ! »

Puis, peu avant minuit, Julie a remporté la couronne de Miss Limousin 2021 sous les yeux d'un millier de personnes dans le public. Quelle émotion et quelle fierté pour sa famille, ses proches, les habitants de sa commune !



Avant de partir pour l'île de la Réunion afin de préparer l'élection Miss France, Julie a été reçue chez elle à Meilhards. Elle a été chaleureusement accueillie avec ses parents et quelques proches dans sa commune par les élus.

Entourée de sa déléguée Miss France Région Limousin, Mme PREECE et de trois de ses dauphines, elle a été très émue de tout le soutien de la commune, ses proches et ses supporters lui ont apporté chaque jour un peu plus et s'est dit prête à se battre pour notre belle région Limousin et à décrocher la couronne le 11 décembre à Caen.





A cette occasion, la commune avait pris l'initiative de diffuser en direct l'émission Miss France le 11 décembre et avait invité tous les habitants à se réunir et voter pour Julie.

Depuis, Julie a rejoint Paris le 15 novembre pour entrer dans les préparations à la finale de l'élection de Miss France 2022. Le 17 novembre la présentation officielle des Miss au journal de 13 heures de TF1 fut faite et les Miss s'envolaient sur l'île de la Réunion pour une dizaine de jours pour débiter les répétitions avant de rejoindre Caen le 27 novembre et ce jusqu'au grand soir !

Le jour tant attendu est arrivé !!! Le 11 décembre dernier, la commune de Meilhards et ses habitants étaient présents devant leurs écrans mais aussi à la salle polyvalente où une retransmission de la soirée avait lieu. Malheureusement, Julie n'a pas atteint l'objectif qu'elle s'était fixé, à savoir faire partie des 15 candidates pour espérer décrocher la couronne.

Elle revient en terres corréziennes avec un titre et pas des moindres puisqu'elle a obtenu « **le titre de la photogénie** » qui nous l'espérons lui permettra peut-être d'évoluer vers de nouveaux horizons.

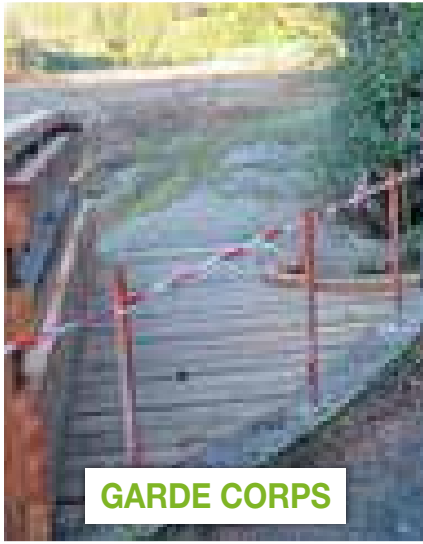
Sa commune et ses habitants sont tous très fiers, félicitent et saluent chaleureusement, Julie pour son parcours dans l'aventure Miss France. Elle a apportée de la gaieté, de la positivité, de la ferveur...et a fait vibrer toute une région !



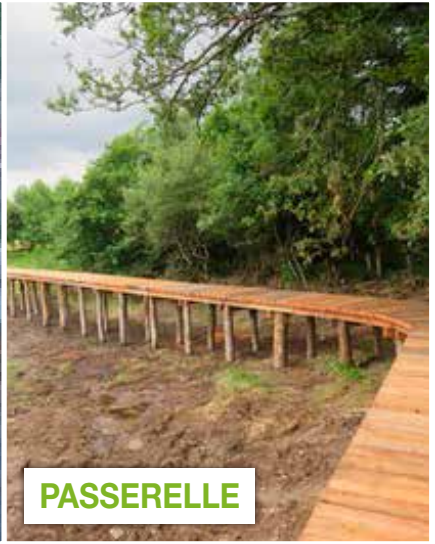




Mise aux normes



GARDE CORPS



PASSERELLE



Cheminement bois sur pilotis



Cheminement pierre



L'année 2021 a vu l'avancement conséquent de l'étang de la Besse. Nous sommes tous impatients de voir la finalité des travaux avec la mise en place de la balustrade de sécurité.



Zone humide



# CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2022

## MARS

**Dimanche 20** : Thé dansant « FNACA »  
14h

## AVRIL

**Dimanche 17** : Chasse aux œufs  
« Méli-Mélo Meilhardois »  
10h Ste-Radegonde

**Lundi 18** : Belote « Noël des Aînés »  
14h

## MAI

**Dimanche 1<sup>er</sup>** : Foire aux agneaux  
et aux plants + foire d'antan  
« Municipalité » 7h30

Rencontre Dédicaces  
« Culture & Traditions » 8h30

Vide-greniers « Méli-Mélo Meilhardois »  
7h30

Thé dansant « Noël des Aînés » 14h

## JUILLET

**Samedi 30** : Soirée dansante  
« Méli-Mélo Meilhardois » 19h

## AOÛT

**Samedi 13 août** : Messe Chapelle  
Sainte-Radegonde

**Lundi 15** : Belote  
« Méli-Mélo Meilhardois » 14h

**Samedi 20** : Fête annuelle avec  
multiples animations et feu d'artifice

**Dimanche 21** : Fête de la batteuse  
avec repas (stade de Sauviat)

## SEPTEMBRE

**Dimanche 11** : Thé dansant  
« Noël des Aînés » 14h

**Dimanche 18** : Journée du patrimoine  
« Culture & Traditions »

## NOVEMBRE

**Dimanche 13** : Thé dansant  
« Foyer Rural » 14h

## DECEMBRE

**Samedi 3** : Repas des aînés 12h

**Dimanche 11** : Thé dansant  
« Foyer Rural » 14h



→ D'autres manifestations seront mises en place au cours de l'année, elles seront diffusées sur notre site Internet, Facebook et Intramuros.

# INFORMATIONS & DÉMARCHES N'HÉSITEZ PAS !

**MEILHARDS**  
village de Corrèze



TÉLÉCHARGER  
INTRAMUROS



MEILHARDS  
COMMUNAUTÉ

**WWW.MEILHARDS.FR**  
CONNECTEZ -VOUS

Le site internet reste à votre disposition pour vous informer (mois par mois).  
Ou sur votre portable en téléchargeant gratuitement l'application intramuros,  
en téléphonant à la Mairie au 05 55 98 34 34.

**Historique de l'épicerie communale : elle a été voulu par le conseil municipal, a ouvert en 2015 et a fonctionné sans interruption jusqu'à ce jour.**

**Ce sont succédés : Sylviane et Gilles. Ce dernier fait valoir ses droits à la retraite et de ce fait un recrutement a eu lieu.**

**Nous sommes heureux d'accueillir Mme Carole Mignotte qui prendra son poste en janvier 2022.**

**D'ores et déjà nous disons merci à Sylviane et Gilles pour leurs implications professionnelles, pour avoir développé et fait vivre ce commerce.**

**Nous leurs souhaitons une bonne retraite.**

**Les associations Meilhardoises et la municipalité vous transmettent leurs meilleurs vœux.**

**2022**

## LISTE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Foyer Rural	Nadine Dupetit – le Surgeol 05 55 98 39 64 – 06 82 85 74 98
Culture et Traditions	Jean - Jacques Nanot – le Breuil 05 55 98 07 03
Sté de Chasse	Patrick Mazard – Chamberet 06 85 83 67 98
Asso.des Anciens Combatants A.F.N.	Jean - Claude Surget – Sauviat 05 55 98 37 90
Association Sportive Meilhardoise	Hugues Lequenne – Sauviat 05 55 98 20 53
Découvrir Meilhards	Anne - Marie Daceux – 5 rue du Marché 01 43 98 30 28
La Gaillarde	Florence Evrard – le Breuil 06 77 94 14 79
Méli-Mélo Meilhardois	Annie Dufaure – le Malauzieux 06 30 14 47 80
Parents d' élèves RPI Meilhards/ La Porcherie	Patricia Duchez – La Porcherie 06 83 51 81 47
Noël des Aînés	Christelle Fournié – Les Âges 06 13 91 31 15
La Pétanque Meilhardoise	Frédéric Jenty – Le Merle 06 17 52 55 89
La Coquette de Meilhards	Michel Chauprade – Le Breuil 06 45 12 77 52

« Bulletin d'informations municipales » Janvier 2022

Tiré à 400 exemplaires

Directeur de publication : Jean-Jacques CAFFY  
Conception & Impression : Les Imprimeurs Corrèziens, 19100 Brive

Toute reproduction, même partielle est interdite  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - NE PEUT ÊTRE VENDU